

« MONSTRES et Cie... »

Après avoir été interpellée par plusieurs salariés, la CFDT s'est rendue sur l'aire de service de l'Estalot sur A10-sud afin de vérifier les conditions d'installation des ouvriers propriété d'Asf. Ces saisonniers, dédiés à l'entretien de cette aire pour la période estivale, sont richement dotés comme vous pouvez le constater sur ces clichés.



Cette magnifique armoire en « acier rouillé » discrètement installée dehors, à l'arrière de la station service, est donc « recyclée » en vestiaire, affichage divers, placard à balais et garde-manger (attention aux salades et boissons fraîches, le soleil tape fort à cet endroit...) On appréciera au passage la qualité du « tag » ASF qui plaira sans aucun doute à tous ceux qui nous vantent depuis quelques mois les vertus d'une charte pour une identité visuelle exemplaire.

S'agissant à ce sujet, d'identifier les « monstres* » sur notre réseau, pour les éliminer à terme, en voici un qui fait peur et qui se porte plutôt bien.

A moins qu'il ne s'agisse des effets induits par les célèbrissimes « **juste ce qu'il faut** » ou encore « **s'occuper des collaborateurs** », chers à notre directeur général ? Auquel cas, nous aurions de bonnes raisons de nous méfier des dérives incontrôlées, inhérentes à de telles déclarations.

Plus sérieusement, les élus CFDT ont dénoncé cette situation intolérable lors de la réunion des délégués du personnel du 7 juillet, et ils entendent bien faire respecter le droit et la dignité des salariés, quand bien même lorsqu'il s'agit de saisonniers. Plus grave encore, comment a-t-on pu être poussé à prendre de telles décisions sans mesurer leurs conséquences en termes de conditions de travail, de respect des individus, pour l'image même de l'entreprise et de son climat social ?

* sont qualifiés de « monstres » tous les éléments qui dégradent l'identité et la qualité visuelle du réseau Asf.